

Réunion plénière de haut niveau pour la commémoration du vingt-cinquième anniversaire  
de la Conférence internationale sur la population et le développement

New York, le 16 juillet 2019

**Intervention de S.E. M. Christian Braun**  
**Ambassadeur, Représentant permanent du Luxembourg**  
**Président de la Commission de la population et du développement**

Madame la Présidente,

La 52<sup>ème</sup> session de la Commission de la population et du développement (CPD) a adopté une déclaration politique réaffirmant son soutien à la mise en œuvre intégrale du Programme d'Action issu de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) adopté au Caire en 1994, il y a 25 ans. La réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD) dépend plus que jamais de la mise en œuvre intégrale et effective du Programme d'action.

J'ai le privilège d'assumer la Présidence de la CPD depuis avril de cette année. Dans cette capacité, j'ai pu m'assurer que les liens multiples entre population et développement ne constituent guère une affaire du passé. Si des progrès importants ont certes été réalisés, de profondes inégalités persistent.

Récemment, une publication thématique de la Division de la population de DESA, (*intitulé : World Population Prospects*) arrive à la conclusion que les grandes tendances démographiques que le monde connaît aujourd'hui auront de profondes répercussions sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

- La croissance démographique rapide, concentrée dans certains des pays les plus pauvres, pèsera sur les efforts visant à éliminer la pauvreté, à lutter contre la faim et la malnutrition et à permettre l'accès à une éducation et à des soins de santé de qualité ;
- La baisse de la population en âge de travailler exerce d'ores et déjà une pression sur les systèmes de protection sociale dans les pays où le vieillissement de la population est le plus avancé.

Là où la migration joue un rôle dans l'évolution de la population, les inégalités pèsent sur les efforts d'intégration.

Madame la Présidente,

En 2020, la CPD discutera de « Population, sécurité alimentaire, nutrition et développement durable ». En mars 2021, la CPD consacrera ses travaux aux thèmes suivants : population et développement durable, en particulier une croissance économique soutenue et inclusive ». C'est

dire combien, le Programme d'action de la CIPD demeure pertinent pour la réalisation des objectifs du développement durable.

Dès lors :

1. Le Programme d'action et la Commission n'ont rien perdu de leur actualité ;
2. De nombreuses délégations souhaitent discuter des questions de population et développement dans un contexte large, sans que le dialogue soit restreint ou dominé par un seul sujet, année après année ;
3. Le Programme d'action et l'Agenda 2030 sont étroitement liés, voire alignés.

En tant que Président de la CPD, j'œuvrerai pour l'émergence d'un consensus pour que la 53<sup>ème</sup> session de la Commission allant dans le sens d'un soutien aux populations les plus vulnérables, notamment les femmes et les filles.

Enfin, je voudrais féliciter la Directrice générale, Natalia Kanem, pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire du Fonds des Nations Unies pour les Populations et la remercier pour la contribution du Fonds au Sommet du 25<sup>ème</sup> anniversaire du Programme d'action en novembre de cette année à Nairobi. Je ne doute pas que l'engagement de tous fera de la réunion de Nairobi un succès.

Merci